

11 MORTS ET 54 BLESSÉS EN UNE NUIT

Enième carnage sur les routes algériennes

P2



PROJET DE LOI RELATIF À LA PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE

Des dispositions allant jusqu'à la peine capitale

P3

FISCALITÉ

**Les transactions à but lucratif
désormais soumises aux impôts**

P2

Conseil de sécurité

**L'Algérie plaide le droit des réfugiés
sahraouis à l'autodétermination**

P3

PÉTROCHIMIE

Le plan de développement de la société algéro-omanaise d'engrais examiné

Le plan de développement de la Société algéro- omanaise des engrais (AOA), a été au centre d'une réunion de haut niveau entre le Président Directeur Général (PDG) de Sonatrach, M. Rachid Hachichi, et le Directeur exécutif du Groupe Suhail Bahwan, M. Saad Suhail Bahwan, a indiqué un communiqué du groupe public. Lors de cette rencontre tenue, lundi, au siège de la Direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux groupes, les deux parties ont abordé les "principaux axes du plan de développement de la Société algéro-omanaise des engrais, qui permettra de renforcer les capacités de production et de réaliser de meilleures performances à moyen terme", a ajouté la même source. La société algéro-omanaise Lil Asmda (AOA) est une société algérienne par actions activant dans le domaine de la production et la commercialisation d'ammoniac et d'urée granulée, fruit d'un partenariat stratégique entre le Groupe Sonatrach et le Groupe omanais Suhail Bahwan. La société compte deux unités industrielles de production d'ammoniac et d'urée, avec une capacité de production globale de 4 000 tonnes par jour d'ammoniac et de 7 000 tonnes par jour d'urée, selon le même communiqué. A travers ses activités de production, la société contribue au développement de l'industrie pétrochimique nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire en Algérie en fournissant les engrais nécessaires pour soutenir le secteur agricole, outre le soutien aux exportations algériennes hors hydrocarbures en exportant ses produits vers les marchés internationaux.

R.N

11 MORTS ET 54 BLESSÉS EN UNE NUIT

Enième carnage sur les routes algériennes

Trois accidents meurtriers survenus dans trois wilayas de l'intérieur du pays ont fait un véritable carnage en une seule nuit, alourdissant ainsi le bilan macabre des victimes livré, il y a quelques jours par la Protection civile, faisant état de pas moins de 39 morts et de 1500 blessés durant la période allant du 13 au 19 avril.

Les routes algériennes ont été le théâtre, hier, d'une véritable hécatombe. Plus de 10 morts et de 50 blessés ont été déplorés en une seule journée. A Bouira, pas moins de six personnes ont trouvé la mort et 29 autres ont été blessées dans un accident survenu, dans la soirée d'hier, sur la pénétrante autoroutière d'Ah-nif reliant Bouira à Béjaïa, suite au dérapage d'un bus de transport de voyageurs assurant la desserte entre Alger et Jijel, selon les détails fournis, hier, par le directeur de la Protection civile de la wilaya de Bouira, le colonel Abdelkader Chergui. Il a assuré que les blessés avaient été évacués à l'Etablissement public hospitalier (EPH), Kaci-Yahia, de M'Chedallah pour recevoir les soins nécessaires, "alors que les corps des six victimes avaient été transportés à la morgue du même hôpital", a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident. Dans la nuit de lundi à hier, la wilaya de Gharadaïa enregistre un grave accident au lieu-dit Oued Ghezalette, ayant fait cinq morts et 14 blessés dont trois grièvement, selon le bilan final de la Protection civile. L'accident s'est produit sur le tronçon de la RN 1 entre Gharadaïa et la localité de Mansoura, lorsqu'un bus de voyageurs effectuant la liaison Adrar-Alger est entré en collision frontale avec un véhicule roulant dans le sens inverse, a précisé le document. Les blessés ont été évacués par les services de la PC vers les structures hospitalières les plus proches. Selon le directeur de la Santé de la wilaya, Dr. Ahmed Zenati, certains des blessés graves ont subi des interventions chirurgicales avec succès à l'hôpital de Métlili et leur état est satisfaisant, tandis qu'un autre, touché à l'œil, a été évacué vers l'hôpital ophtalmologique d'Ouargla pour une meilleure prise en charge. Les autorités de la wilaya, sous la conduite du wali Abdellah Abinouar, se sont aussitôt



rendues sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation de l'opération d'évacuation des victimes et des blessés et une cellule de crise, présidée par le secrétaire général de la wilaya, Djelloul Choubi, a été mise en place au siège de la wilaya pour répondre aux doléances des familles des passagers du bus, ont rappelé les services de la wilaya. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de l'accident. Dans la wilaya d'El Bayadh, pas moins de onze personnes ont été blessées à différents degrés de gravité dans un accident de la circulation, survenu, hier, dans la commune d'El Abiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh), ont indiqué, hier, les services de la Protection civile de la wilaya. L'accident a eu lieu à 2h35 du matin, suite à une collision entre deux taxis et un véhicule utilitaire sur la route nationale RN 47. Les blessés ont bénéficié des premiers soins sur place avant leur évacuation vers l'hôpital local, ajoute le texte. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les

circonstances de cet accident. Durant le mois de Ramadhan dernier, les services de la Sûreté nationale (DGSN) ont enregistré 46 décès et 1943 blessés dans 1565 accidents de la route à travers son territoire de compétence, a indiqué, mi-avril, un communiqué de la DGSN. Comparé au mois de Ramadhan de l'année dernière, les services de la sûreté nationale qui ont enregistré une hausse du nombre d'accidents (1368), et du nombre de blessés (1658), ont relevé toutefois, une baisse du nombre de décès (51), a noté la même source. En outre, les mêmes services ont dressé 185 318 contraventions et procédé à la mise en fourrière de 4344 voitures en 2025, contre respectivement 104 335 contraventions et 2409 voitures mises à la fourrière en 2024. Pour sa part, la Protection civile a indiqué dans un bilan hebdomadaire rendu public le 22 avril que durant la période allant du 13 au 19 avril, pas moins de 39 personnes sont décédées et 1526 autres ont été blessées dans 1242 accidents de la route.

Ali.C

FISCALITÉ

Les transactions à but lucratif désormais soumises aux impôts

Les transactions à caractère habituel effectuées par des particuliers dans un but lucratif sont désormais soumises aux impôts et taxes, conformément à un arrêté interministériel publié dans le Journal officiel (JO) n° 24. Cet arrêté, signé le 30 mars dernier par le ministre des Finances et le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise les critères et modalités d'évaluation du caractère habituel et répétitif des transactions de toute nature réalisées par des particuliers à visée lucrative, désormais imposables. Sont ainsi concernées par cette mesure les transactions "réalisées à caractère habituel et répétitif, dans un but lucratif, dont le nombre est égal ou supérieur à trois transactions, au cours d'une même année civile, portant sur des transactions

commerciales de même nature, au sens des dispositions du code de commerce". Les dispositions de l'arrêté s'appliquent aux particuliers "ne détenant pas un document leur permettant d'exercer leur activité commerciale, qui réalisent à titre habituel et répétitif, les transactions de toute nature prévues" par ce texte. A cet effet, les agents de l'administration fiscale sont chargés d'apprécier, "par tout moyen de contrôle prévu par la législation fiscale en vigueur", le caractère habituel et répétitif des transactions. En cas de constat de la réalisation de ces transactions par les particuliers concernés, les agents de l'administration fiscale leur adressent une mise en demeure pour régulariser leur situation fiscale, selon l'arrêté. Si les contrevenants ne se

conforment pas aux deux mises en demeure successives, un procès-verbal de constat est établi par les agents fiscaux. Toutefois, s'il est dûment prouvé, par l'administration fiscale, la répétition de ces transactions plus de trois fois, un procès-verbal peut être dressé directement, "sans mise en demeure préalable". Les procès-verbaux établis, ainsi que les documents éventuellement produits par les agents de l'administration fiscale, sont transmis aux services territorialement compétents du ministère du Commerce dans un délai de 30 jours à compter de leur date d'établissement, a précisé la même source. Dans une déclaration à l'APS, le président du Conseil national de la fiscalité (CNF), Boubkeur Sellami, a salué les dispositions de ce nouveau texte, le

qualifiant de "très important". Selon lui, il dote l'administration fiscale ainsi que les services relevant du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national des instruments juridiques nécessaires leur permettant de contrôler efficacement les activités du marché parallèle, y compris celles exercées via Internet. Ainsi, les ventes immobilières, les services de transport et d'autres activités génératrices de profits, lorsqu'elles sont réalisées par des particuliers, seront désormais officiellement considérées comme des activités commerciales devant être soumises aux impôts et taxes, a expliqué M. Sellami soulignant que cette mesure s'inscrit dans le prolongement des efforts déjà entrepris par l'Etat pour intégrer le commerce informel.

R.N

PROJET DE LOI RELATIF À LA PRÉVENTION CONTRE LA DROGUE

Des dispositions allant jusqu'à la peine capitale

Le projet de loi relatif à la prévention contre les drogues et les substances psychotropes révèle des dispositions répressives strictes, allant jusqu'à la peine capitale à l'encontre des trafiquants de stupéfiants opérant à l'intérieur ou aux abords des établissements éducatifs, scolaires ou de formation.

Le texte propose également la réalisation de tests périodiques pour les élèves, afin de détecter précocement la consommation de drogues ou de substances psychotropes, sous réserve du consentement de leurs représentants légaux ou, si nécessaire, de l'approbation du juge des mineurs compétent.

La rigueur de la loi de 2004 relative à la prévention contre les drogues et substances psychotropes n'a pas permis d'endiguer le phénomène préoccupant de la prolifération des stupéfiants, notamment dans les établissements éducatifs, selon les statistiques des services de sécurité.

Ce constat a conduit le législateur à revoir les textes juridiques, en définissant une approche nationale équilibrée qui articule prévention, traitement des toxicomanes et répression des infractions, tout en impliquant les institutions de l'État ainsi que les diverses composantes de la société civile dans la lutte contre ce fléau, qui menace la sécurité nationale, la santé publique, et touche toutes les couches de la société, y compris les enfants.

L'un des points saillants du projet consiste en la mise en place de nouveaux mécanismes pour protéger les administrations, les institutions publiques, les organismes d'utilité publique et ceux ouverts au public, ainsi que les établissements du secteur privé. Les dossiers des candidats aux concours de recrutement devront inclure des analyses médicales attestant de l'absence de consommation de drogues ou de substances psychotropes.

Le projet prévoit également que les examens médicaux des élèves dans les établissements éducatifs, scolaires et de formation puissent inclure des tests de dépistage des signes précoces de consommation de drogues ou de substances psychotropes, après consentement des représentants légaux, ou du juge des mineurs, le cas échéant.

Si les résultats révèlent une consommation,



l'élève concerné sera soumis aux mesures thérapeutiques prévues par la loi. Il ne pourra faire l'objet de poursuites judiciaires sur la base de ces résultats, ni ceux-ci être utilisés à d'autres fins que celles prévues par le texte de loi.

Le projet définit également les modalités du traitement de désintoxication sous supervision judiciaire, pouvant s'effectuer soit en établissement spécialisé, soit en ambulatoire sous contrôle médical. La décision est transmise au ministre chargé de la santé, afin qu'il détermine les modalités de prise en charge par les structures sanitaires spécialisées.

Lorsque l'état de la personne concernée ne nécessite pas une hospitalisation, elle est placée sous surveillance médicale par ordonnance du juge compétent, qui en informe immédiatement l'intéressé ou son représentant légal s'il s'agit d'un mineur.

Le projet introduit aussi de nouvelles sanctions visant à renforcer la protection des mineurs, des personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes en traitement contre l'addiction aux drogues ou substances

psychotropes. Toute personne incitant ou utilisant ces catégories pour transporter, posséder, vendre ou proposer des substances interdites encourt une peine de prison allant de vingt à trente ans.

La peine de mort est prévue si le crime est commis dans ou à proximité d'un établissement scolaire, éducatif ou de formation, tandis que la réclusion à perpétuité est envisagée si les faits ont lieu dans ou aux abords d'établissements de santé, sociaux, ou d'institutions publiques ouvertes au public.

Par ailleurs, le projet suggère d'octroyer des incitations, financières ou autres, aux personnes fournissant aux autorités compétentes des informations permettant d'identifier les auteurs d'infractions liées à la drogue. Il propose également une révision des règles relatives à la récidive, en tenant compte de l'échelle des peines prévue par la loi et des circonstances atténuantes, notamment dans les cas où la consommation de drogues entraîne la mort ou cause des dommages graves à la santé publique.

R.N

PORT D'ORAN

20 conteneurs de « produits immoraux » saisis

La Télévision algérienne a annoncé hier mardi que 20 conteneurs remplis de « produits suspects » ont été saisis au port d'Oran. « Des marchandises dangereuses de nature immorale ont été découvertes dans les conteneurs saisis », a précisé la même source. Il s'agit de « montres et d'appareils électroniques destinés aux élèves », qui « incitent à l'homosexualité » et à la « déviation morale », a indiqué le média public.

Parmi les marchandises prohibées importées dans ces conteneurs figurent des « accessoires de téléphones mobiles contenant des dessins offensant à l'égard de l'islam et de la nation ».

Les importateurs ont tenté d'introduire ces marchandises en Algérie avec de « fausses déclarations » et des « factures gonflées ». Ils ont tenté de faire passer une première cargaison avec de « faux noms » pour blanchir l'argent. Plus grave encore, les enquêtes ont « révélé la complicité d'agents publics avec ces réseaux suspects ». Le dossier a été transmis à la justice, avec les personnes soupçonnées d'être impliquées dans cette affaire.

Le nombre de personnes arrêtées ainsi que la qualité des agents soupçonnés d'avoir tenté d'aider les importateurs d'introduire ces marchandises en Algérie n'ont pas été précisés. La provenance des produits n'a pas été indiquée. Cette saisie inédite survient au lendemain de l'interception d'un camion venu de Marseille rempli d'une quantité de 1,6 million de comprimés de ecstasy au port de Mostaganem. La valeur des comprimés saisis est de 4 milliards de dinars, soit un peu plus de 26 millions d'euros. Selon les autorités, c'est la plus grosse saisie d'ecstasy opérée en Afrique.

R.N

AMENAS (4E RÉGION MILITAIRE)

Chanegriha supervise l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, hier, au deuxième jour de sa visite à la 4e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles, au niveau du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Au début, le Général d'Armée a suivi, en compagnie du Général-Major Omar Tlemçani, Commandant de la 4ème Région militaire, un exposé présenté par le Commandant du Secteur opérationnel, portant sur l'idée générale et les étapes d'exécution de l'exercice.

Cet exercice tactique, exécuté avec munitions réelles, avait pour objectifs de "tester la disponibilité au combat des unités du Secteur opérationnel, la capacité d'exécution des éventuelles missions de combat, la maîtrise du matériel de combat et des systèmes d'armes modernes, d'entraîner les commandements et les états-majors à développer leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution, tout en les mettant dans les conditions d'un combat réel", précise la même source. "Au Champ de manœuvres du Secteur, Monsieur le Général d'Armée a suivi de près les différentes actions de combat exécutées par les unités terrestres et aériennes engagées.

Ces actions qui se sont caractérisées, durant toutes les phases de l'exercice, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, ont confirmé une fois de plus la rigueur dans l'accomplissement des actions tant sur le plan de la planification que celui de l'exécution et reflété la compétence des cadres en matière de montage, de conduite et de coordination des actions de combat, ainsi que le savoir-faire et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition", note le communiqué.

"Au terme de l'exercice, Monsieur le Général d'Armée a rencontré les personnels des unités ayant exécuté cet exercice, pour évaluer la performance générale des participants. In situ, il les a félicités pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, qui a été sanctionné par des résultats très satisfaisants, traduits par la précision des tirs aux différentes armes et la parfaite coordination entre les unités et forces engagées", relève la même source. Le Général d'Armée a exhorté l'ensemble des personnels à "mettre à profit les résultats positifs obtenus de manière à augmenter davantage les aptitudes opérationnelles du Corps de Bataille, au niveau de ce secteur sensible en particulier et de l'ANP en général, avant de passer en revue les unités du Secteur opérationnel Nord-Est In Amenas, ainsi que les formations participantes à cet exercice", conclut le communiqué du MDN.

R.N

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie plaide le droit des réfugiés sahraouis à l'autodétermination

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies (ONU), Amar Bendjama a affirmé, lundi à New York, que les réfugiés sahraouis qui avaient subi le déplacement forcé de leur terre par l'occupant marocain, ont besoin d'une solution durable leur permettant d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Dans son allocution lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur la migration et les réfugiés, M. Bendjama a rappelé que l'Algérie accueille, depuis plus d'un demi-siècle, les réfugiés sahraouis dans les camps de Tindouf, après avoir subi le déplacement forcé en raison de l'occupation

de leur terre par le Maroc. A ce propos, il a indiqué qu'au cours de cette période et en dépit des défis énormes, "l'Algérie, en collaboration avec les agences de l'ONU et les partenaires humanitaires, a assuré de manière régulière l'accès des réfugiés sahraouis aux services de base", soulignant qu'ils ont aujourd'hui besoin d'"une solution durable qui leur permet d'exercer leur droit inaliénable à l'autodétermination, à travers un référendum libre et intègre, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité". M. Bendjama a affirmé que "la décision relative à l'avenir des réfugiés sahraouis doit

toujours leur appartenir, car leur droit est inaliénable et ne saurait faire l'objet d'aucune forme de marchandage, qu'elles que soient les circonstances".

De manière générale, le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU a mis en garde contre "la crise du déplacement qui s'accroît d'année en année", notant que "le nombre de migrants ne cesse d'augmenter en raison des crises multiples notamment les conflits armés", dans un contexte marqué par "le recul du financement international, qui laisse des millions de personnes vulnérables sans accès aux aides vitales".

R.N

ENERGIE ET MINES

Le renforcement de la coopération algéro-indienne au menu

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab a reçu, lundi à Alger, l'ambassadeur d'Inde en Algérie, Swati Vijay Kulkarni, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, les deux parties ont évoqué "les voies et moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les domaines de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, outre le dessalement de l'eau de mer, et réaffirmé la profondeur et la solidité des relations historiques entre les deux pays", a précisé le communiqué. Cette rencontre s'inscrit "dans le cadre de la dynamique positive marquant les relations algéro-indiennes, notamment après la visite d'Etat effectuée par la présidente de la République d'Inde, Mme Droupadi Murmu, en Algérie en octobre 2024, ayant consacré la volonté commune d'approfondir le partenariat économique et d'élargir ses perspectives entre les deux pays", a ajouté le même source. A cette occasion, M. Arkab a présenté un exposé exhaustif sur "les programmes de développement du secteur, mettant en avant les opportunités d'investissement importantes disponibles en Algérie, notamment dans les domaines de l'exploration et de la production des hydrocarbures, le développement de l'infrastructure énergétique, l'ingénierie, la localisation de l'industrie des équipements du pétrole et du gaz, outre la commercialisation du pétrole, du gaz et des produits pétroliers". Il a également exprimé le souhait de "l'Algérie de voir les sociétés indiennes contribuer activement à la réalisation et au développement des mégaprojets en cours et futurs dans plusieurs secteurs stratégiques, notamment dans les secteurs des pétrochimies (production des engrais et transformation des phosphates) et des énergies renouvelables, outre le renforcement des réseaux électriques et la fabrication des équipements électriques". Dans ce cadre, les deux parties sont convenues de "renforcer la coordination et l'action commune afin de définir et de suivre les projets de coopération bilatérale de manière efficace et durable", a conclu le communiqué.

R.E

COMMERCIALISATION DU GAZ

Sonatrach se concerte avec Naturgy

Le Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, lundi à Alger, une délégation de la compagnie espagnole Naturgy, conduite par son Pdg, Francisco Reynés, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine de la commercialisation du gaz naturel, a indiqué un communiqué du groupe. Cette rencontre, tenue au siège de la direction générale de Sonatrach, en présence des cadres dirigeants des deux parties, a permis d'"examiner les voies et moyens de renforcer la coopération entre Sonatrach et Naturgy en matière de commercialisation du gaz", a précisé le même source. Cette rencontre a également permis "d'échanger les vues sur l'évolution des marchés mondiaux des hydrocarbures, à la lumière des mutations que connaît la scène énergétique internationale", a ajouté le communiqué. M. Reynés a souligné, à cette occasion, que "sa compagnie est fière des relations historiques et privilégiées qu'elle entretient avec le groupe Sonatrach", affirmant que "Naturgy est disposée à renforcer et à élargir les domaines de coopération avec le partenaire algérien, à travers le développement de nouveaux projets dans l'industrie pétrolière et gazière et les énergies renouvelables, au mieux des intérêts communs des deux parties", selon la même source.

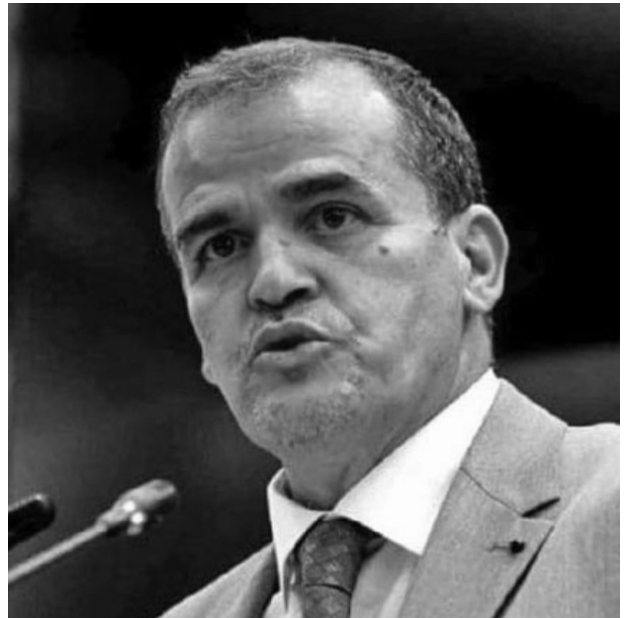
R.E

COMMERCE INTÉRIEUR

Le renforcement du contrôle au niveau des marchés recommandé

Le ministre du Commerce intérieur a enjoint aux directeurs régionaux du secteur de "faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire".

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni a présidé, lundi, une réunion de coordination avec les directeurs régionaux du commerce, durant laquelle il a instruit de renforcer le contrôle au niveau des marchés afin de garantir l'équilibre des prix des différents produits, a indiqué un communiqué du ministère. Cette réunion de coordination périodique, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, a été consacrée à l'évaluation de la situation du marché pour définir les orientations pratiques, a précisé le communiqué. Ainsi, M. Zitouni a insisté sur "le renforcement du contrôle sur les différents produits, notamment ceux qui connaissent une hausse injustifiée des prix", affirmant que "la protection du consommateur et la lutte contre la spéculation demeurent parmi les priorités du secteur". Lors de cette rencontre, le ministre a enjoint aux directeurs régionaux du secteur de "faire preuve de vigilance et de préparation pour signaler toute tentative de perturbation de l'équilibre des prix, à travers des mesures proactives envers les évolutions du marché tout en assurant une intervention immédiate si nécessaire", appelant à "sensibiliser les commerçants à l'importance de respecter les prix". A ce propos, M. Zitouni a jugé "inacceptable et injustifiée la hausse des prix des viandes rouges locales à plus de 2.500 DA/kg, au regard de la baisse enregistrée des prix du bétail et de la disponibilité de la viande rouge importée", relevant la nécessité de "corriger immédiatement la situation, conformément à la logique du marché et aux règles de l'offre et de la demande". Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance de



"prendre toutes les mesures de contrôle nécessaires pour protéger les consommateurs pour éviter toute hausse arbitraire des prix du café dans les cafétérias, notamment après la décision du président de la République de subventionner ce produit, une mesure qui n'a pas été répercutée sur les prix appliqués dans les cafétérias", selon la même source. Il a également ordonné aux directeurs régionaux d'assurer la disponibilité du pain ordinaire dans les boulangeries, en sus du pain amélioré, tout au long de la journée. Il a appelé à "la poursuite des campagnes de

contrôle au niveau des salons de coiffure, d'esthétique et de soins corporels, ainsi que la saisie des produits importés de manière illégale". Le ministre a également appelé à "une bonne préparation pour les congés de l'Aid El-Adha et la saison estivale, en assurant la disponibilité des produits de base, en poursuivant l'approvisionnement des marchés et en contrôlant les prix, dans le but de soutenir la stabilité du marché national et de protéger le consommateur", a conclu le communiqué.

Synthèse : S.A.K

BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

L'employabilité expliquée aux étudiants

La Banque islamique de développement (BID) a organisé, lundi à Alger, en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, une journée d'étude au profit des étudiants sur l'autonomisation et l'employabilité des jeunes, et ce dans le cadre des premières activités en prévision des assemblées annuelles du Groupe de la BID prévues à Alger du 19 au 22 mai prochain. Les travaux de cette journée d'étude se sont déroulés au niveau de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, où les représentants de la BID ont passé en revue les efforts de la banque pour soutenir les jeunes et faciliter leur insertion sur le marché de l'emploi. Des experts de la banque ont donné des explications aux étudiants sur les principaux facteurs qu'ils doivent préparer avant l'obtention de leurs diplômes, soulignant l'importance du secteur des petites et moyennes entreprises (PME) que la banque soutient. Dans ce cadre, le gouverneur

suppléant de l'Algérie auprès de la BID et directeur général des relations économiques et financières extérieures au ministère des Finances, Ali Bouhraoua a mis en exergue les programmes lancés par l'Etat, durant les dernières années, en vue de prendre en charge les jeunes et promouvoir leur rôle, notamment à travers la création du Conseil supérieur de la jeunesse et la valorisation de l'entrepreneuriat. Dans une déclaration à la presse, M. Bouhraoua a relevé que l'organisation en Algérie des assemblées annuelles du Groupe de la BID, constituera une plateforme en vue de présenter les potentialités économiques du pays et promouvoir les opportunités d'investissement possibles. De son côté, la directrice de la coopération et de l'édification des capacités au sein de la BID, May Ali Babiker, a affirmé que la banque veut à renforcer son partenariat avec l'Algérie, saluant le rôle pivot des jeunes dans le processus de développement. Le directeur des finances au ministère de

l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelhakim Djibrani, a indiqué que le ministère s'emploie à renforcer la coopération avec la BID, notamment à travers les dossiers des bourses scolaires communes et les programmes d'appui aux étudiants major de promo. Le recteur de l'Université d'Alger 3, M. Khalel Rouaski, a quant à lui, mis en avant l'importance de la formation des étudiants afin de répondre aux exigences du marché de l'emploi, mettant l'accent sur la nécessité d'intensifier la coopération entre les universités nationales pour suivre les évolutions du marché mondial. Les assemblées annuelles de la BID pour 2025 se tiendront sous le thème: "Diversification économique : un enrichissement de la vie", avec la participation de 57 Etats membres, des partenaires de développement et des responsables des secteurs public et privé, au cours desquelles plusieurs questions seront débattues, dont le développement des économies, le renforcement de la résilience économique et l'innovation.



INFRASTRUCTURE

Renforcement en cours de 87 km de la RN-1 entre El-Meniaa et In-Salah



Des travaux de renforcement d'un tronçon de 87 km sur la RN-1, dans sa partie reliant les wilayas d'El-Meniaa et In-Salah, sont en cours d'exécution, a-t-on appris lundi des services de la wilaya d'El-Meniaa.

L'opération a été scindée en six lots confiés à des entreprises de

réalisation qualifiées, chargées de la réhabilitation des différentes parties dégradées relevées sur cette route par la direction des Travaux publics et des infrastructures de base de la wilaya d'El-Meniaa, a indiqué le directeur local du secteur, Lazhar Dada-Moussa.

Lors de sa récente ins-

pection du projet, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a donné de fermes instructions aux entreprises réalisatrices pour le respect des délais et des normes techniques de réalisation, en vue d'assurer la fluidité du trafic routier sur cet axe de grande importance économique, car constituant une partie

de la route transsaharienne (RN-1), à laquelle l'Etat accorde un grand intérêt.

Des usagers de cette route nationale, représentant aussi un trait d'union entre le Nord et le Grand Sud, ont salué les efforts des pouvoirs publics pour la modernisation et le renforcement de cet axe névralgique.

AÏN TEMOUCHENT (SYSTÈME D'IRRIGATION-TAFNA)

Projet de raccordement du barrage de la région de "Dzioua"

Le secteur des ressources en eau d'Aïn Temouchent a lancé un projet visant à relier le système d'irrigation de Tafna au barrage de la région de "Dzioua", dans la commune d'Aïn Tlietha, a indiqué, lundi, le directeur du secteur de la wilaya, Boualem Hadjadj. Le projet garantit le transfert d'eau potable depuis le barrage de "Boughrara" à Tiemcen afin de renforcer les capacités de stockage du barrage de la région de "Dzioua", a précisé le même responsable.

Le projet, doté d'un budget de 50 millions de DA, prévoit la construction de canalisations de 800 mm de diamètre reliant le système d'irrigation Tafna à la station de traitement primaire et de pompage située dans la commune "Emir Abdolkader", ainsi que le canal de transfert d'eau vers le barrage de Dzioua. L'exécution du projet a été confiée à l'entreprise publique spécialisée dans la production de canalisations d'irrigation, "Hydro-Canal", a ajouté la même source.

Le barrage de "Dzioua", d'une capacité de stockage de 13 millions de mètres cubes, est une infrastructure naturelle de stockage d'eau utilisée pour alimenter la wilaya d'Aïn Temouchent en cas de situations exceptionnelles, notamment lors de l'arrêt pour maintenance de la station de dessalement d'eau de mer située sur la plage de "El Hilal", dans la commune de Sidi Benadda, a expliqué M. Hadjadj. La wilaya d'Aïn Temouchent dépend principalement de la station de dessalement d'eau de mer de la plage de "El Hilal" pour son approvisionnement en eau potable. Cette station fournit quotidiennement environ 200.000 mètres cubes d'eau, qui sont distribués à parts égales entre les wilayas d'Aïn Temouchent et d'Oran, a-t-on indiqué.

ARZEW (ORAN)

Visite guidée au Centre d'instruction des troupes d'infanterie

Une visite guidée a été organisée, lundi, au profit des médias nationaux au Centre d'instruction des troupes d'infanterie " Chahid Ghazil Dahou " d'Arzew (Oran), relevant de la 2ème Région Militaire.

Le commandant du centre, le colonel Senni Abdolkader, a indiqué dans son allocution que " l'organisation de cette visite s'inscrit dans le cadre du plan de communication des forces terrestres pour l'année 2024-2025, visant à faire connaître à la famille médiatique l'arme de l'infanterie et ses différentes spécialités, ainsi que les modalités de formation et d'entraînement militaire dispensés au centre ". Il a ajouté que " l'arme de l'infanterie constitue le noyau historique des forces terrestres et se distingue par sa capacité de surveillance continue du terrain, ce qui se traduit par ses différentes branches : infanterie mécanisée et infanterie motorisée ".

Le colonel Senni a également souligné que le Centre d'instruction des troupes d'infanterie " Chahid Ghazil Dahou " d'Arzew est un " établissement de formation de référence, véritable pépinière pour fournir aux unités de combat des soldats robustes et aguerris ". Lors de cette visite, les représentants des médias nationaux ont pu découvrir les différents types de formation proposés par le centre, qui assure l'instruction des sous-officiers, sergents et soldats effectuant leur service national, ainsi que des soldats et sergents contractuels.

Après la projection d'un film de présentation du centre et des démonstrations d'arts martiaux (Kuk Sool), les visiteurs ont été conduits à travers divers ateliers du centre, tels que ceux consacrés à l'équipement militaire, aux armes, au génie de combat, au champ de tir et à la salle de simulation de tir. La visite s'est clôturée par un exercice pratique d'une section d'infanterie simulant une attaque contre un groupe terroriste. A noter que ce centre figure parmi les premières structures de formation de l'Armée nationale populaire après l'indépendance, en tant que prolongement du Centre d'instruction de l'Armée de libération nationale. Il a longtemps accueilli des stages dans divers domaines, notamment pour l'obtention de certificats militaires professionnels, de compétences techniques, ou pour la formation des personnels contractuels.

BECHAR

Mise en service de quatre trains de voyageurs sur la ligne Bechar-Abadla-Bechar

La Société nationale de transports ferroviaire (SNTF) a procédé à la mise en service de quatre trains de transports de voyageurs et de marchandises sur la nouvelle ligne ferroviaire Bechar/Abadla/Bechar, et ce, dès son inauguration officielle par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on appris lundi auprès de la SNTF.



Quatre trains de voyageurs et de marchandises ont été programmés entre Abadla et Bechar, après l'inauguration officielle jeudi dernier de cette nouvelle ligne ferroviaire de 100 km, qui fait partie de la ligne Bechar-Gara Djebilet sur 950 km, a indiqué à l'APS le directeur régional de la SNTF, Farid Fridi. La SNTF a tracé un programme de deux (2) trains au quoti-

dien sur cette ligne ferroviaire, Bechar-Abadla à 8h30 et 18h30 et Abadla-Bechar à 6h30 et 15h30, a-t-il précisé. Dans cette programmation, la SNTF a tenu compte des horaires des trains de nuit sur la ligne Oran-Béchar-Oran, dans l'objectif de relier les deux lignes et faciliter aux voyageurs de la région d'Abadla et des localités avoisinantes

leurs déplacements vers le Nord-ouest du pays, a poursuivi M. Fridi. Pour les besoins de gestion, de prestations commerciales et techniques de cette nouvelle ligne, une douzaine d'agents issus de la région d'Abadla ont été recrutés par la SNTF, dans le cadre de sa contribution à l'essor socio-économique de la région, a-t-il ajouté. La mise en service de cette

nouvelle ligne ferroviaire qui constituera un point de jonction avec les lignes ferroviaires projetées entre Bechar et Adrar et entre Bechar et Béni-Abbès, va promouvoir et développer le transport ferroviaire des voyageurs et des marchandises dans le Sud-ouest du pays et entre cette région et le Nord du pays, a conclu le même responsable régional de la SNTF.

UNIVERSITÉ MOHAMED SEDDIK BENYAHIA (JIJEL)

Ouverture prochaine d'une annexe de l'Ecole normale supérieure

L'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel vient de recevoir une correspondance émanant de la Conférence Régionale des Universités de l'Est portant création à partir de la prochaine rentrée universitaire (2025-2026) d'une annexe de l'Ecole normale supérieure (ENS), a-t-on appris lundi auprès du secrétaire général de cette université, Abderrazak Saba.

La même source a précisé que dans le cadre de l'élargissement du réseau des écoles normales supérieures (ENS) et de l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique par l'actualisation de la

carte de formation, l'université Mohamed Seddik Benyahia a reçu la semaine en cours une correspondance émanant de la Conférence Régionale des Universités de l'Est portant création d'une annexe de l'Ecole normale supérieure. Cette future annexe assurera la formation spécialisée d'enseignants pour les trois paliers du primaire, du moyen et du secondaire, a ajouté le même cadre.

L'annexe offrira dans une première étape plus de 500 places pédagogiques pour les nouveaux bacheliers et formera des enseignants du primaire pour la wilaya de Jijel dans les spécialités de la langue arabe et

de la langue française ainsi que des enseignants du palier moyen pour les wilayas de Bejaia, de Mila, de Sétif et de Jijel dans les spécialités de la langue française, des sciences de la nature, de la langue anglaise, des sciences physiques et de l'informatique, a encore précisé le secrétaire général de cette université. La formation d'enseignants du secondaire sera offerte pour les étudiants des wilayas de Jijel, d'Oum El Bouaghi, de Tébessa, de Skikda, de Batna, de Mila et de Souk Ahras dans les filières de la langue arabe, des mathématiques et des sciences physiques, a souligné la même source.

NBA

Les Cavaliers brisent le Heat, les Warriors creusent l'écart

Après OKC à l'Ouest, Cleveland, tête de série N.1 à l'Est, a survolé (4-0) sa série des play-offs, écrasant encore le Miami Heat (138-83) lundi, tandis que Golden State a profité du match 4 pour creuser l'écart sur Houston (3-1).

Les Cavaliers au galop

Déjà en démonstration lors du match précédent (124-87), Cleveland a récidivé dans des proportions encore plus larges, établissant le plus grand écart de points (+55) dans un match décisif des play-offs.

Difficile de ressortir un joueur en particulier dans le cadre de cette balade, puisque six joueurs des "Cavs" ont inscrit plus de 10 points, dont l'inévitable Donovan Mitchell (22 pts en 25 minutes), qui n'a pas eu à souffrir de l'absence de son compère Darius Garland, blessé à un pied.

Côté Heat, laminé pour la deuxième fois sur son propre parquet, l'histoire semblait écrite dès la fin du premier quart-temps puisque l'écart était déjà de 26 points (17-43).

A la mi-temps, le panneau affichait ainsi un terrible 72-33...

"Bon sang, ça invite à se montrer humble. Tout cette série a incité à se montrer humble", a souri le coach de Miami, Erik Spoelstra.

Donovan Mitchell s'est lui évidemment montré satisfait de cette qualification express pour les demi-finales de conférence. Après les deux victoires inaugurales, "nous étions venus en Floride avec un objectif: leur garder la tête dans le seau", a commenté le joueur de 28 ans.

Mission accomplie pour les Cavs, qui attendent désormais de connaître leur adversaire des demies: Milwaukee ou, plus sûrement, Indiana, qui mène 3 à 1 dans sa série face aux Bucks.

Retour gagnant pour Butler

Absent lors du match 3, Jimmy Butler a effectué un retour gagnant avec Golden State, contribuant à arracher la victoire à domicile face à Houston, 109 à 106, ce qui permet aux Warriors de prendre le large (3-1).

"Je ferai tout pour cette équipe... Je suis à nouveau heureux", a commenté l'ancien ailier du Heat, arrivé sur la côte Ouest en février.

Lundi soir, lors d'une partie âprement disputée, Butler, 35 ans, a été le meilleur marqueur de son équipe (27 pts), juste devant Brandin Podziemski (26 points dont six tirs primés), la superstar Steph Curry se montrant plus discret pour une fois (17 pts). Les Rockets ont eu leur chance dans cette rencontre, menant même de sept points en début de troisième quart-temps, puis de 4 dans le dernier, mais ont fini par rendre les armes, victimes notamment de cinq lancers-francs de Butler en toute fin de match.

"Jimmy a été incroyable", s'est félicité l'entraîneur de Golden State, Steve Kerr, soulignant que son joueur avait voulu jouer malgré une douleur persistante au bassin. "Si nous étions en saison régulière, il manqueraient sans doute une semaine ou deux - mais ce sont les play-offs et c'est Jimmy", a-t-il ajouté.

Alors que les Warriors ont désormais deux victoires d'avance, Butler sera-t-il sur le parquet lors du match 5? Réponse jeudi à Houston.

AFP

FOOT

Ancelotti sera le prochain sélectionneur du Brésil

L'Italien Carlo Ancelotti va quitter son poste d'entraîneur du Real Madrid en fin de saison pour prendre la tête de la sélection du Brésil, rapportent lundi plusieurs médias espagnols. "Carlo Ancelotti a déjà conclu un accord avec la Confédération brésilienne de football (CBF) pour prendre en charge l'équipe nationale brésilienne une fois son passage au Real Madrid terminé", assure le quotidien sportif madrilène Marca sur son site internet.



Marca note cependant que l'Italien n'a rien signé avec la CBF. Ancelotti, qui a remporté trois Ligues des champions (2014, 2022, 2024) avec le Real Madrid en deux mandats (2013-2015 puis depuis 2021), est au centre des critiques depuis l'élimination en quart de finale de la C1 cette saison contre Arsenal. Et samedi, le Real a aussi perdu la

finale de la Coupe du Roi face au FC Barcelone (3-2 après prolongation). Mais les Merengues sont toujours en lutte pour le titre de champion d'Espagne avec quatre points de retard sur le leader, le FC Barcelone, à cinq journées de la fin. Le média sportif Relevo indique pour sa part que Madrid ne mettra "aucun obstacle" au départ d'Ancelotti pour le

Brésil. Selon les deux médias, il quittera son poste à la fin de la saison de la Liga, le 25 mai. Il ne dirigera donc pas le Real lors de la Coupe du monde des clubs (14 juin-13 juillet) aux Etats-Unis. Le Brésil a limogé son sélectionneur Dorival Júnior fin mars après la défaite historique (4-1) contre l'Argentine lors des éliminatoires sud-américains pour la

Coupe du monde 2026. Ancelotti, 65 ans, est depuis longtemps sur les tablettes du président de la CBF, Ednaldo Rodrigues, qui avait même annoncé l'arrivée de l'Italien à partir de la Copa América 2024. Mais le technicien aux cinq sacres européens avait choisi de prolonger son contrat avec Madrid jusqu'en juin 2026.

R.S

ITALIE

Bologne et la Lazio contrariées dans la course à la Ligue des champions

Bologne et la Lazio Rome, tenues en échec respectivement par l'Udinese (0-0) et Parme (2-2), ont loupé le coche dans la course à la Ligue des champions lundi en clôture de la 34e journée du Championnat d'Italie.

Huit jours après sa victoire face à l'Inter Milan, Bologne n'a pas trouvé la solution face à l'Udinese qui restait pourtant sur cinq défaites de suite. Avec 61 points, le club d'Emilie-Romagne a abandonné la 4e place, la dernière qualificative pour la prochaine Ligue des champions, à la Juventus Turin (62 pts), victorieuse de la lanterne rouge Monza (2-0) di-

manche. "C'est un point important pour essayer de terminer à la 4e place. Cela va être serré jusqu'au bout, c'est l'équipe qui fera le moins d'erreurs qui décrochera le gros lot", a estimé l'entraîneur de Bologne Vincenzo Italiano, dont l'équipe disputera la finale de la Coupe d'Italie contre l'AC Milan le 14 mai.

La soirée de la Lazio a longtemps été cauchemardesque: dans son Stade olympique, elle a concédé un premier but après seulement trois minutes par Jacob Ondrejka. L'attaquant suédois a ensuite doublé la mise à la 46e minute. Il a fallu attendre la 79e minute pour que la Lazio se réveille grâce à

Pedro qui a réduit le score, avant d'égaliser cinq minutes plus tard. Le club romain reste 7e (60 pts), mais peut toujours rêver de Ligue des champions, comme quatre autres clubs: à quatre journées du terme de la saison, il n'y a que trois points d'écart entre le 4e, la Juve, et le 8e, la Fiorentina (59 pts). En bas de classement, Cagliari a fait une bonne opération en vue du maintien en s'imposant 2 à 0 à Vérone, ce qui l'a propulsé de la 16e à la 14e place, avec huit points d'avance sur le premier reléguable, Venise (25 pts). Vérone a reculé à la 15e place avec 32 points.

R.S

ALI MOUCER (DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL)

"Une série de propositions seront présentées au bureau fédéral"

Le Directeur technique national, Ali Moucer, a révélé qu'un certain nombre de propositions "les meilleures pour le football algérien" seront présentées prochainement au Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAF), pour approbation et mise en œuvre la saison prochaine.

Après avoir présenté un certain nombre de propositions différentes, nous nous sommes mis d'accord sur les meilleures propositions pour le football algérien, qui seront présentées au Bureau fédéral pour être approuvées et mises en œuvre lors de la prochaine saison", a déclaré le directeur technique national en marge de sa réunion avec les directeurs techniques régionaux de neuf wilayas à travers le pays. "Cette journée a été riche en termes d'échanges d'idées, j'ai eu l'occasion de présenter mon projet en tant que directeur technique national, nous avons également abordé les procédures organisationnelles, qui ont été des discussions riches avec des avis différents, ce qui prouve la richesse des clubs algériens qui ont des projets différents, ce qui est une chose positive.", a-t-il ajouté. Le DTN a présenté aux directeurs techniques régionaux, un exposé détaillé sur les objectifs visés par cette première rencontre, ainsi qu'un autre sur le projet de la DTN, incluant les objectifs stratégiques et les plans de développement futurs. La réunion a donné lieu à un débat approfondi sur divers sujets, aboutissant à la définition de mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés, et à l'adoption de recommandations qui seront intégrées au programme national de développement du football national. "Lors de cette troisième réunion avec les Directeurs tech-



niques régionaux, on a axé le débat sur la formation notamment celle des entraîneurs, et revoir les contenus dans ce volet, ce qui donnera un aspect positif pour les futurs entraîneurs du championnat d'Algérie" a affirmé de son côté, le Directeur du département de formation à la DTN, Karim Kaced. Pour sa part, l'ancien entraîneur national et l'actuel conseiller à la FAF, Rabah Saadane, a estimé que l'objectif de "cette réunion est consultative et représente une opportunité pour le directeur technique

national de se concerter avec les invités pour établir ensemble une feuille de route pour la fédération et le bureau fédéral". Cette réunion, la troisième du genre au Centre Technique National de Sidi Moussa, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coordination entre la Direction technique nationale de la FAF et les directeurs techniques régionaux. Pour rappel, Ali Moucer a été nommé à la tête de la DTN en décembre dernier, en remplacement d'Ameur Mansoul.

R.S

ES SÉTIF

Blessé au genou, Gatal forfait pour le reste de la saison

Le défenseur de l'ES Sétif, Oussama Gatal, sérieusement touché aux ligaments, a déclaré forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, hier dans un communiqué. "Le diagnostic médical et les examens IRM (imagerie à résonance magnétique), ont révélé une déchirure des ligaments croisés antérieurs et latéraux, avec des degrés de gravité variés, nécessitant une intervention chirurgicale, et donc la fin de la saison pour lui", précise l'Entente. Le joueur de 27 ans s'est blessé jeudi dernier, lors du match disputé en déplacement face au Paradou AC (0-0), au stade Nelson-Mandela de Baraki, en ouverture de la 24e journée du championnat. "Le club lui souhaite un prompt rétablissement et un retour rapide à la compétition", conclut le communiqué. Le natif de Bécharré avait rejoint l'Entente durant l'intersaison, en provenance de la JS Kabylie. Au terme de la 24e journée, l'ESS occupe la quatrième place au classement avec 35 points, à huit longueurs du troisième la JS Kabylie, mais avec un match en moins à domicile face au CS Constantine.

R.S

LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL (LFP)

Le CR Belouizdad sanctionné d'un match à huis clos

Le CR Belouizdad a écopé d'un match à huis clos pour "utilisation et jets de fumigènes et divers projectiles sur le terrain (3e infraction) et "jets de fumigènes et divers projectiles sous les tribunes du club avec des dommages physiques et matériels", a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mardi sur son site officiel. Le CRB été sous le coup d'une sanction à huis clos avec sursis et que la sanction d'un match avec sursis se transforme en sanction d'un (01) match ferme à huis clos avec effet immédiat", précise la même source. Outre la sanction d'un match à huis clos, le CRB devra s'acquitter d'une amende de 60.000 DA et d'une seconde de 40.000 DA pour "conduite incorrecte de l'équipe". D'autre part, l'attaquant du CRB Mahious Aïmen, exclu pour "jeu brutal" lors de la rencontre perdue face à la JS Kabylie (3-2), a écopé de deux matchs de suspension dont Un (01) match avec sursis. Le CR Belouizdad (2e-43 pts) accueillera le leader le MC Alger (45 pts) lors de la 25e journée prévue les 10, 11 et 12 mai 2025.

R.S

FOOT/ LIGUE 2 AMATEUR

La 29e journée reportée aux 9 et 10 mai prochain

La 29e journée du Championnat de Ligue 2 amateur, avec ses deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest, a été reportée aux 9 et 10 mai prochain, a annoncé la Ligue nationale du football amateur (LNFA) sur son site officiel. L'instance dirigeante n'a pas révélé les raisons pour lesquelles cette journée, prévue initialement ce week-end (2-3 mai), a été renvoyée, en se contentant d'annoncer les dates du report qui sont les 9 et 10 du mois prochain. Dans le Groupe Centre-Ouest, le champion est désormais connu, il s'agit de l'ES Ben Akroun, qui a assuré son accession en Ligue 1 professionnelle "Mobilis", grâce à sa victoire face au RC Arba (1-0), dimanche lors de la 28e journée. Quant au groupe Centre-Est, la lutte pour le ticket de l'accession continue entre le leader l'USM El-Harrach (64 pts) et son poursuivant le MB Rouissat (62 pts), en attendant le match retard entre les deux équipes comptant pour la mise à jour de la 21e journée, qui a été reprogrammé pour le samedi 3 mai au stade du 18 février de Ouargla (16h00) à huis clos.

R.S

Foot/ CHAN-2025 (Qualifs/ dernier tour) Gambie-Algérie Les Verts poursuivent leur stage à Sidi Moussa

La sélection algérienne A' a effectué lundi soir sa deuxième séance d'entraînement de son stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), qui se poursuivra jusqu'au 9 mai prochain, en vue de la double confrontation face à la Gambie, pour le compte du dernier tour des qualifications du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Durant cette séance d'une heure et demie, le sélectionneur national, Madjid Bougherra a axé le travail sur l'aspect technico-tactique afin d'affiner les automatismes de ses joueurs, ajoute la même source. De leur côté, les cinq joueurs du CS Constantine retenus pour ce regroupement : Bouhaffaya, Baouche, Dib, Merbah et Belhocini, qui ont rejoint le groupe lundi, ont suivi une séance de récupération spécifique à

leur arrivée au CTN, selon le site de la FAF. Par ailleurs, le milieu de terrain du MC Alger Mohamed Benkhemassa, arrivé blessé au regroupement, a été libéré par le sélectionneur national, informe l'instance fédérale. Les coéquipiers de l'attaquant Aymen Mahious (CR Belouizdad) ont entamé dimanche leur préparation avec une légère séance d'entraînement, en présence du sélectionneur national, Vladimir Petkovic qui a salué les joueurs et leur a adressé un discours motivant afin de les encourager. La préparation de l'EN A' se poursuivra au Centre technique de Sidi Moussa jusqu'au déplacement en Gambie, prévu pour le jeudi 1er mai prochain. Le sélectionneur de l'équipe nationale de football A' avait dévoilé dimanche une liste de 26 joueurs. La première manche face à la Gambie aura lieu le samedi 3 mai, au stade de l'indépen-

dance à Bakau (16h00, heure algérienne), alors que le match retour se jouera le vendredi 9 mai prochain au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00). En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C en phase finale, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger).

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/ 21E J) USMA-ASO

Les "Rouge et Noir" sommés de réagir

L'USM Alger, dos au mur après deux défaites de suite, abordera la réception de l'ASO Chlef, aujourd'hui au stade du 5-Juillet d'Alger (18h00), avec l'intention de régir et repartir à l'assaut du podium, en match comptant pour la mise à jour de la 21e journée de la Ligue 1 Mobilis de football. Le club de la capitale (6e, 33 pts) aura à cœur de renouer avec la victoire, sans l'entraîneur brésilien Marcos Paqueta, dont le contrat a été résilié à l'amiable. Ce sera donc sous la conduite de l'entraîneur

intérimaire Sofiane Benkhelifa, que les "Rouge et Noir" vont devoir se surpasser, devant une équipe chélifienne (9e, 29 pts), qui reste sans la moindre victoire depuis cinq journées. Le club de Soustara, impuissant lors des deux derniers matchs, dont le dernier à Béchar face à la JS Saoura (2-1), est appelé à se remettre en question pour reprendre confiance et remonter provisoirement à la quatrième place, en cas d'un succès. De son côté, la formation chélifienne, battue lors de ses deux derniers matchs en déplace-

ment : à El-Bayadh (2-1) et à Khenchela (3-2), doit sortir le grand jeu pour tenter de revenir avec un bon résultat d'Alger pour consolider ses chances de maintien parmi l'élite. Les joueurs de l'entraîneur Samir Zaoui, n'ont que cinq points d'avance sur le premier relégable, l'ES Mostaganem, d'où l'importance d'éviter la défaite devant le finaliste de la Coupe d'Algérie 2025 contre le CR Belouizdad. Pour rappel, cinq autres matchs en retard sont au programme.

R.S

R.S

EXPLOSION DANS UN PORT EN IRAN

Le bilan s'alourdit à 65 morts

L explosion survenue samedi dans le plus grand port commercial d'Iran a fait au moins 65 morts, selon un nouveau bilan communiqué lundi par les médias iraniens qui citent un responsable local. Un précédent bilan a fait état de 46 morts. "Le bilan des morts dans l'incendie tragique (du port Shahid Rajai) a atteint 65 morts", a indiqué Mohammad Ashouri, le responsable de la province d'Ormuzgan (sud) à un millier de kilomètres au sud de Téhéran, cité par les médias iraniens. Les autorités ont indiqué que plus d'un millier de personnes avaient été blessées. Seuls "120 blessés sont encore hospitalisés", selon le ministre de l'Intérieur, Eskandar Momeni, en visite dans la région. Les pompiers continuaient lundi de lutter contre l'incendie qui sévit pour le troisième jour consécutif. La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite sur un quai du port Shahid Rajai, où transitent 85% des marchandises en Iran.

TRINITÉ-ET-TOBAGO

L'opposition remporte les législatives

L opposition de Trinité-et-Tobago, petit archipel situé près des côtes vénézuéliennes, a remporté lundi les élections législatives et la centriste Kamla Persad-Bissessar va redevenir Premier ministre dix ans après avoir occupé le poste, ont annoncé les principaux leaders politiques. Le Congrès national uni (UNC, centre) a d'ores et déjà remporté plus de 21 des 41 sièges de la Chambre des représentants, selon les résultats partiels non officiels dans ce pays. "Tout indique que l'UNC a remporté les élections, nous avons beaucoup de travail à faire (...) Quand l'UNC gagne tout le monde gagne", a lancé à ses partisans Kamla Persad-Bissessar, qui avait été Première ministre entre 2010 et 2015. L'ancien Premier ministre Keith Rowley, qui avait cédé sa place à Stuart Young en avril après dix ans de pouvoir, a reconnu la défaite de leur parti, le Mouvement national du peuple (PNM, centre-gauche).

PRÉSIDENTIELLE EN BOLIVIE

Le parti Mas désigne le président Luis Arce comme son candidat

Le parti au pouvoir en Bolivie, le Mouvement vers le Socialisme (MAS), a désigné lundi le président Luis Arce comme prétendant pour le représenter lors de la présidentielle d'août, malgré des sondages qui anticipent sa défaite. Le dirigeant de 61 ans n'a jamais proclamé sa volonté d'un nouveau mandat à la tête du pays et dispose jusqu'au 11 mai pour officialiser sa candidature. Ce jour-là, le MAS dévoilera les noms de ses candidats à la présidence et à la vice-présidence. L'ensemble des sondages électoraux placent le président sortant perdant. En 2020, M. Arce a été élu avec 55% des voix. Mais sa popularité est en berne car les sondés le tiennent responsable de la crise économique que traverse le pays.

SOUDAN

20 morts dans un camp de déplacés sous le feu des FSR

Un camp de déplacés près de la capitale assiégée du Darfour-Nord, El-Fasher, dans l'ouest du Soudan, a été bombardé durant trois jours consécutifs par les Forces de soutien rapide (FSR), tuant plus de 20 civils et blessant 40 autres, ont indiqué lundi les secours. Les FSR, engagés dans une guerre avec l'armée soudanaise depuis avril 2023, ont visé le camp de déplacés d'Abou Chouk, avec des "frappes d'artillerie et des tirs au hasard", a indiqué dans un communiqué les secours d'urgence de ce camp, touché par la famine. Ce camp abrite des dizaines de milliers de personnes ayant fui les violences des conflits successifs au Darfour et la guerre qui déchire le troisième plus grand pays d'Afrique en superficie. Ces dernières semaines, les combattants des FSR ont in-



tensifié leurs attaques contre El-Fasher, dernier grand centre urbain du Darfour encore sous contrôle de l'armée, et les camps de déplacés environnants, Abou Chouk et Zamzam. Les attaques des FSR dans la région se sont multipliées, depuis que l'armée a repris

le contrôle de la capitale Khartoum en mars. Selon l'ONU, les assauts des paramilitaires au Darfour-Nord ont fait au moins 481 morts parmi les civils au cours des deux dernières semaines. Ce bilan comprend "au moins 129 civils" tués en seulement cinq jours la se-

maine dernière à El-Fasher, dans le district d'Um Kadadah et au camp d'Abou Chouk. L'ONU a également fait part de la mort d'"au moins 210 civils, dont neuf professionnels de santé", tués dans le camp de Zamzam entre le 11 et le 13 avril.

NORD-EST DU NIGERIA

Au moins dix personnes tuées par Boko Haram

Des terroristes de Boko Haram ont tué au moins dix membres d'un groupe d'autodéfense dans le nord-est du Nigeria, ont indiqué lundi des sources militaire et humanitaire. Tard samedi soir, les terroristes ont tendu une embuscade à un groupe d'autodéfense en patrouille dans le village de Kopre, dans l'Etat d'Adamawa, près de la frontière avec l'Etat de Borno, bastion de Boko Haram, ont déclaré le responsable d'Amnesty International au Nigeria et un officier militaire. "Boko Haram a tendu une embuscade aux miliciens d'auto-défense qui patrouillaient à Kopre samedi, tuant

dix d'entre eux", a déclaré Isa Sunusi, directeur d'Amnesty au Nigeria. Un officier militaire a donné le même bilan, ajoutant que les terroristes avaient incendié plusieurs maisons et silos à grains. Un porte-parole de la police à Adamawa a confirmé l'attaque contre les miliciens sans donner de bilan, précisant que des forces de sécurité ont été déployées dans la région. Jeudi, Boko Haram a tué 14 agriculteurs à l'extérieur du village de Pulka, dans le district de Gwoza, dans l'Etat de Borno, près de la frontière avec le Cameroun, non loin de Kopre, selon un responsable local.

BELGIQUE

Nouvelle journée d'action nationale des syndicats

Les grands syndicats belges, qui poursuivent la mobilisation contre les réformes jugées "anti-sociales" du gouvernement De Wever, appellent à une journée d'action nationale mardi, qui devrait se traduire par de fortes perturbations dans les transports. Aucun avion ne décollera de l'aéroport de Charleroi (sud), le deuxième du pays et la principale plateforme de Ryanair sur le continent européen, tandis que le trafic à Bruxelles-Zaventem, l'aéroport le plus fréquenté, sera fortement perturbé, selon les sociétés exploitantes. Une bonne partie du personnel des principaux prestataires de services des deux aéro-

ports (bagagistes, agents de sécurité) sera en grève, expliquent les deux entreprises. A Bruxelles, la Stib, gestionnaire des transports urbains (métro, trams, bus), a dit s'attendre aussi à d'importantes perturbations en raison des arrêts de travail. "Salaires, pensions, horaires de travail, fins de carrière... Le gouvernement doit reculer", réclame le syndicat socialiste FGFB, en accusant le gouvernement du Premier ministre Bart De Wever de préparer une "casse sociale". La FGFB appelle à cette nouvelle journée d'action avec le premier syndicat du pays, la CSC (chrétien).

GAHAZA ET CISJORDANIE

Plus de 14.000 étudiants palestiniens tombés en martyrs à

Plus de 14.000 étudiants et élèves palestiniens sont morts en martyrs, et plus de 24.000 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, depuis le début de l'agression génocidaire sioniste le 7 octobre 2023, a fait savoir le ministère palestinien de l'Education et de l'Enseignement supérieur, mardi.



Dans un communiqué relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, le ministère a indiqué que 14.784 étudiants sont tombés en martyrs et 24.766 ont été blessés, depuis le 7 octobre 2023. Parmi eux, 14.649 martyrs et 23.936 blessés ont été enregistrés à Ghaza, et 135 autres martyrs étudiants en Cisjordanie occupée, outre 724 arrêtés. Selon la même source, 880 enseignants sont également

tombés en martyrs et 4.247 ont été blessés dans l'enclave palestinienne et en Cisjordanie, et 193 autres arrêtés. Parallèlement, 352 écoles publiques ont été gravement endommagées par l'agression sioniste. Elles s'ajoutent aux 91 autres écoles publiques et 89 établissements scolaires relevant de l'agence de l'ONU pour l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA), bombardés et saccagés par les forces d'occupation.

En plus, ajoute le communiqué, 20 établissements d'enseignement supérieur ont été gravement endommagés et 60 autres complètement démolis, tandis que plus de 788.000 élèves et étudiants sont toujours privés de leurs écoles et universités à Ghaza, depuis le début de l'agression sioniste, la plupart souffrant de traumatismes psychologiques et de graves problèmes de santé.

R.I

OBLIGATIONS HUMANITAIRES DE L'ENTITÉ SIONISTE EN PALESTINE

Poursuite des audiences de la Cour internationale de Justice

Les audiences publiques de la Cour internationale de Justice (CIJ), consacrées aux plaidoiries orales relatives à la demande d'avis consultatif sur les Obligations de l'entité sioniste en ce qui concerne les activités des Nations Unies, des Organisations internationales et d'Etats tiers dans les territoires palestiniens occupés, se poursuivent mardi à La Haye, aux Pays-Bas. L'Algérie, représentée par son ambassadrice au Royaume des Pays-Bas, Mme Salima Abdelhak, a pris part, lundi, à l'ouverture de ces audiences d'une semaine au cours desquelles des représentants de 40 pays, ainsi que des organisations continentales, à l'instar de Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique (OIC) et l'Union africaine (UA) présenteront des exposés. Lors de cette deuxième journée, l'Algérie présentera son exposé oral dans la matinée, après avoir déjà participé à la

phase écrite de cette procédure consultative, en soumettant une contribution écrite, conformément aux différentes démarches annoncées par la CIJ à ce propos. Le groupe de juristes algérien prenant part à ces audiences est composé de l'experte dans les questions des droits de l'Homme et vice-présidente de la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples (CADHP), Mme Maya Sahli Fadel et de l'experte en droit international et membre de la Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI), Mme Samia Bourouba. Les audiences ont débuté lundi avec l'exposé oral présenté par la représentante des Nations Unies, Mme Elinor Hammarskjöld, qui a rappelé la "situation humanitaire catastrophique" dans la bande de Ghaza, en raison des mesures arbitraires prises par l'entité sioniste pour empêcher l'entrée de l'aide humanitaire destinée à la population depuis le 2 mars dernier.

De son côté, le représentant permanent de l'Etat de Palestine à La Haye, Ammar Hijazi, qui conduit la délégation de son pays composée d'un groupe de juristes et de membres de la mission diplomatique accréditée à La Haye, a dénoncé lundi, dans son intervention, "les violations dangereuses et sans précédent" commises par l'entité sioniste à l'encontre des civils à Ghaza dans le cadre de la guerre génocidaire en cours depuis le 7 octobre 2023.

A noter que 40 Etats membres de l'ONU, de l'UA, de la Ligue arabe et de l'OCI avaient déposé plainte contre l'entité sioniste, suite à sa décision d'interdire les activités de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), sachant que 137 Etats avaient voté, fin 2024, en faveur du renvoi de cette affaire devant la CIJ, tandis que 12 pays seulement avaient voté contre.

R.I

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Au moins 40 Palestiniens tombent en martyrs

La Cour internationale de Justice La Défense civile palestinienne a indiqué que 40 personnes sont tombées en martyrs dans des frappes de l'armée d'occupation sioniste lundi à travers la bande de Ghaza. "Quarante martyrs ont été recensés depuis l'aube jusqu'à maintenant", a déclaré un responsable de la Défense

civile à Ghaza, Mohammed al-Moughayer. L'organisation de secouristes a affirmé que huit personnes sont tombées en martyrs dans une frappe de l'armée sioniste à Jabalia, dans le nord du territoire. M. Moughayer a également déclaré que dix personnes sont tombées en martyrs dans une frappe de

l'armée d'occupation sioniste sur une maison dans le quartier de Soudaniya, au nord-ouest de la ville de Ghaza. Il a rappelé qu'une frappe de l'armée sioniste avait fait huit martyrs à proximité de Khan Younes (sud) plus tôt dans la journée. Quatorze autres personnes sont tombées en martyrs dans quatre

frappes distinctes à travers le territoire, selon ce bilan de la Défense civile. Une de ces frappes a notamment touché une tente abritant des personnes déplacées dans le camp d'al-Chafii, à l'ouest de Khan Younes, faisant deux martyrs. Selon les dernières statistiques du ministère palestinien de la Santé,

le bilan de l'agression sioniste barbare contre la bande de Ghaza s'élève à 52.314 martyrs et 117.792 blessés depuis le 7 octobre 2023, tandis que des milliers de victimes se trouvent toujours sous les décombres et dans les rues, l'accès à ces zones étant toujours impossible pour les équipes de secours.

R.I

CRISE DES RÉFUGIÉS DANS LE MONDE

Le HCR appelle le Conseil de sécurité à un sursaut diplomatique

Alors que 123 millions de personnes sont déplacées de force dans le monde, le Haut-Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Filippo Grandi, a lancé lundi, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, un appel vibrant en faveur d'un sursaut diplomatique pour affronter cette crise. "C'est une période de guerre. C'est une période de crise", a déploré M. Grandi lors de cette réunion du Conseil, citant notamment les conflits qui ravagent le Soudan, le Myanmar, Ghaza, le Sahel, la République démocratique du Congo et Haïti. Il a vivement critiqué l'érosion du respect du droit international humanitaire et a rappelé que le mandat du Conseil de sécurité est de "prévenir et arrêter la guerre, maintenir la paix et la sécurité". "C'est votre responsabilité première. Et pardonnerez-moi de le répéter- cet organe a systématiquement failli à sa tâche", a-t-il déclaré. M. Filippo Grandi a exhorté les membres du Conseil à ne pas se résigner à l'échec de la diplomatie: "Vous devez réussir. Vous le devez non seulement aux personnes déplacées, mais aussi à vous-mêmes". Le Haut-Commissaire des Nations unies a attiré l'attention sur la crise humanitaire dramatique au Soudan, où un tiers de la population a été déplacé en seulement deux ans. Lors d'une visite récente à la frontière entre le Soudan et le Tchad, il a recueilli les témoignages de femmes et d'enfants ayant fui des violences indescriptibles. "Au Darfour, les civils sont régulièrement empêchés de fuir les zones dangereuses. Pire encore, ils sont activement pris pour cible", a-t-il affirmé. M. Grandi a averti que le conflit au Soudan risque de s'étendre, si des solutions politiques ne sont pas rapidement trouvées. Il a noté qu'il y a déjà plus de 200.000 Soudanais en Libye aujourd'hui, dont beaucoup pourraient migrer vers l'Europe. En Syrie, si le retour récent de déplacés internes et de réfugiés "offre un signe d'espoir après 14 années de guerre", il a estimé que ce processus "dépendra de la volonté politique internationale: assouplissement des sanctions, soutien à la reconstruction, investissements et maintien de l'aide humanitaire. "Afin de minimiser les risques encourus par les Syriens de retour, je vous demande d'en prendre vous-mêmes, sur les plans politique et économique. Et, oui, cela doit aussi passer par une aide humanitaire soutenue et conséquente, qui est actuellement en forte baisse", a-t-il dit. M. Grandi a tiré la sonnette d'alarme sur la réduction dramatique des financements humanitaires dans le monde. "L'aide, c'est la stabilité", a-t-il rappelé, avertissant que l'abandon des réfugiés et des pays hôtes pourrait aggraver l'instabilité mondiale. Enfin, le Haut-Commissaire a défendu avec force le multilatéralisme: "Même s'il est parfois lent ou imparfait, le dialogue multilatéral est essentiel pour construire des solutions durables", a-t-il affirmé, exhortant les Etats membres à ne pas quitter la table des négociations. "Vous avez été des réfugiés. Vous avez accueilli ceux qui cherchaient refuge. Aujourd'hui, vous avez la responsabilité de mettre fin à la guerre et d'apporter la paix", a-t-il conclu.

R.I

TUNISIE

Le président Saïed dénonce les ingérences étrangères

Le président tunisien, Kais Saïed, a dénoncé vigoureusement les tentatives de certaines parties étrangères de s'immiscer dans les affaires internes de la Tunisie, les qualifiant de "totalement inacceptables". Dans un communiqué repris mardi par l'agence de presse tunisienne TAP, la présidence tunisienne a indiqué que le chef de l'Etat a déclaré, au terme d'un entretien accordé lundi soir au ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, que "les communiqués et déclarations émanant de parties étrangères sont totalement inacceptables, tant sur la forme que sur le fond, et constituent une ingérence flagrante dans les affaires internes de la Tunisie". Et d'ajouter: "Si certains déplorent l'absence d'observateurs internationaux, la Tunisie pourrait, elle aussi, envoyer des observateurs auprès de ces parties qui se disent préoccupées, et leur réclamer de modifier leurs lois et procédures pénales".

R.I

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE À ALGER

Un colloque scientifique met en lumière le manuscrit d'Avicenne "Le canon de la médecine"

Les participants à un colloque scientifique, organisé dimanche à Alger autour du manuscrit d'Avicenne "Le Canon de la médecine", ont insisté, à l'unanimité, sur la portée scientifique, historique et civilisationnelle de ce manuscrit médical rare, conservé à la Bibliothèque nationale d'Algérie, récemment inscrit au "Registre de la Mémoire du monde" de l'UNESCO.

Lors d'un colloque scientifique organisé au siège de la Bibliothèque nationale d'Algérie, le directeur général de la Bibliothèque, M. Mounir Behadi, a mis en lumière l'importance de cet "ouvrage scientifique précieux qui représente un témoignage exceptionnel de l'évolution de la médecine au Moyen âge", ajoutant que ce manuscrit rare "tire sa valeur scientifique et historique de son contenu médical et de la notoriété de son célèbre propriétaire, Muwaffaq al-Din Ibn al-Mutran (Asaad ibn Ilyas ibn Jirjis), médecin personnel du sultan Salah al-Din al-Ayyubi (1138-1193)".

M. Behadi a également rappelé que cet ouvrage qui est une composante du patrimoine documentaire algérien "revêt une portée historique, civilisationnelle et humaine". Pour sa part, la responsable du département des manuscrits



et ouvrages rares à la Bibliothèque nationale, Mme Faouma Ben Yahia, a salué l'importance scientifique et historique de ce manuscrit, qui était en la possession d'Ibn al-Mutran, éminent savant et médecin personnel de Salah

al-Din al-Ayyubi. Elle a souligné que ce manuscrit est l'un des plus fiables du "Canon de la médecine", ayant été révisé par Ibn al-Mutran lui-même. L'UNESCO a récemment inscrit le quatrième volume du

"Canon de la médecine" au Registre de la Mémoire du monde, une candidature portée par l'Algérie en 2023, dans l'objectif de mettre en valeur l'importance du précieux impact scientifique de ce manuscrit.

R.C

Ouargla : une quinzaine de participants à la 2^e Rencontre nationale de la calligraphie maghrébine

La deuxième édition de la Rencontre nationale de la calligraphie maghrébine s'est ouverte lundi à Ouargla, dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), avec la participation d'une quinzaine de calligraphes.

Animée par une pléiade d'enseignants et de spécialistes, cette manifestation culturelle de trois jours (28-30 avril), organisée à la bibliothèque principale de lecture publique "Moudjahid Mohamed Tidjani", comprend une série de conférences et débats articulés autour de différents thèmes, notamment "La calligraphie étendue et l'ornementation islamique", "La calligra-

phie maghrébine et les applications de l'intelligence artificielle", ainsi que "L'importance de l'intelligence artificielle dans la valorisation du rôle des musées". Une exposition d'œuvres de calligraphes représentant plusieurs wilayas du pays, à l'instar d'Oran, Tlemcen, Laghouat, Touggourt et Ouargla, est proposée aux visiteurs. Des ateliers de calligraphie destinés aux enfants et amateurs de cet art et étudiants sont aussi au menu de cette manifestation. Cette nouvelle édition a été marquée par la participation remarquable du Musée public national de la calligraphie islamique de Tlemcen, et ce, grâce à ses pro-

jections holographiques et photos panoramiques à 360 degrés, qui ont permis aux visiteurs de découvrir virtuellement cette structure culturelle.

Elle constitue une plateforme d'échange d'expériences et de savoir-faire pour les participants, tout en contribuant à la promotion et à la préservation de la calligraphie, art ancestral de la culture islamique, notamment à travers la formation de jeunes talents. A l'issue de cet événement, les participants bénéficieront d'une excursion touristique à la découverte des sites naturels et archéologiques de la wilaya.

R.C

Tamanrasset: une caravane pour promouvoir le patrimoine culturel et touristique

Les participants à la "Caravane touristique nationale de valorisation du patrimoine universel en Algérie", lancée lundi depuis la wilaya de Tamanrasset, à l'initiative du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont souligné l'importance d'impliquer les jeunes dans le processus de sauvegarde et de promotion du patrimoine culturel et touristique de l'Algérie. Dans ce sillage, le membre CSJ pour la wilaya de Tamanrasset, Souha Benhabib, a indiqué que l'initiative contribue largement à la vulgarisation des régions et des sites archéologiques classés mondialement, notamment en associant les jeunes dans cette démarche à même de renforcer leur conscience de la valeur du legs de l'humanité et de l'importance de sa préservation pour les futures générations. Pour sa part, Dr. Ahmed Dahimi, du département d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales à l'université "Amenokal Hadj-Moussa Agh Akhamouk", a mis en avant l'importance de cette initiative promotionnelle et culturelle, en offrant aux jeunes l'opportunité de s'impliquer dans le processus de promotion du patrimoine matériel et immatériel. Le président de la commission de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs au CSJ, Salah Abdeldayem, a indiqué que l'organisation de cette caravane, coïncidant avec la célébration du mois du patrimoine, est d'une grande portée, avant d'exhorter les jeunes à préserver leur patrimoine culturel et touristique. La caravane, qui a pris son départ de la wilaya de Tamanrasset, devra sillonner ensuite sept autres wilayas riches en sites archéologiques classés mondialement. Les jeunes participants à la première étape de cet événement, plus d'une cinquantaine, vont bénéficier de sessions de formation interactive, d'ateliers et de visites à certains sites touristiques et archéologiques de la région. Initiée par le Conseil supérieur de la jeunesse, sous le signe "Héritage national, ambition d'une génération", cette caravane, retenue dans le cadre du renforcement de la vision nationale visant le développement touristique, a pour objectif, entre autres, de promouvoir le rôle des jeunes dans l'élaboration d'une stratégie touristique durable reflétant les spécificités de chaque wilaya, ont indiqué les organisateurs.

R.C

Cannes 2025: l'actrice Halle Berry, l'écrivaine Leïla Slimani et le cinéaste Hong Sangsoo membres du jury

Les acteurs américains Halle Berry et Jeremy Strong, l'actrice italienne Alba Rohrwacher, les cinéastes sud-coréen Hong Sangsoo, indienne Payal Kapadia et mexicain Carlos Reygadas, ainsi que l'écrivaine franco-marocaine Leïla Slimani, et le documentariste congolais Dieudo Hamadi feront partie du jury du festival de Cannes cette année. Un jury composé donc de cinq femmes et de quatre hommes, présidé par la comédienne française Juliette Binoche. Le festival se tient cette année du 13 au 24 mai. La plupart des membres de ce jury sont des habitués de la Croisette, comme la réalisatrice indienne Payal Kapadia qui a présenté l'année dernière en compétition officielle le film *All we imagine as light and air* et de quatre hommes. L'acteur Jeremy Strong, connu pour la série *Succession*, était lui à l'affiche de *The Apprentice*, sur les débuts de Donald Trump, également en compétition l'année dernière. Quant à Alba Rohrwacher, elle a joué dans plusieurs films sélectionnés à Cannes, *La Chimera* en 2023, *Heureux comme Lazzaro* en 2018, et *Le Meraviglie* en 2014, tous trois de sa sœur la cinéaste Alice Rohrwacher, ou *Tre Piani*, de Nanni Moretti en 2021. Le réalisateur mexicain Carlos Reygadas a eu une mention spéciale à la *Caméra d'Or* en 2002 pour son film *Japon*. Il est revenu plusieurs fois à Cannes, avec *Battle in Heaven* en 2005, *Silent Light* en 2007, lauréat du *Prix du Jury*, et *Post Tenebras Lux* en 2012, qui lui a valu le *Prix du meilleur réalisateur*.

N.C

Adrar : Exploiter l'Intelligence artificielle dans la valorisation des manuscrits

L'intérêt d'exploiter l'intelligence artificielle (IA) dans la valorisation du patrimoine culturel manuscrit, en vue de mettre à jour des aspects précis de ce legs, a été mis en avant par les participants à une journée d'étude initiée, lundi à Adrar, par le Centre national des manuscrits (CNM). Organisée en coordination avec la Bibliothèque nationale, le département de l'information et de la communication et le Laboratoire des Manuscrits Algériens en Afrique à l'université d'Adrar, la rencontre a permis aux intervenants, chercheurs et universitaires, de passer en revue les modèles utilisés actuellement

dans le traitement des manuscrits, usant d'applications de l'intelligence artificielle (IA), à travers leur numérisation et catalogage. L'IA assure un rôle important en termes de reconnaissance, de restauration et d'indexation des manuscrits, surtout avec les difficultés rencontrées dans le traitement traditionnel et la reconnaissance et lecture de leurs contenus, ont noté les participants en soulignant l'urgence de la question pour éviter la dégradation des manuscrits. Dans ce cadre, Abdelkader Belhabib de l'université d'Adrar a mis en exergue le rôle de l'IA dans la traduction, la numé-

risation et le catalogage des textes manuscrits, ainsi que la réflexion préalable sur une éventuelle dégradation des contenus des manuscrits, avant de faire remarquer que l'avenir du patrimoine culturel, à l'ère de l'IA, nécessite une implication humaine et technologique, au vu de son grand impact dans la sauvegarde du patrimoine authentique. Les participants ont également mis l'accent sur la formation des intervenants dans la sauvegarde du patrimoine culturel, à l'instar du Centre national des manuscrits, des chercheurs et des étudiants, afin de les doter des connaissances et nouvelles techniques de traitement des

ouvrages anciens. Initiée dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai), placée cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'Intelligence artificielle", la rencontre, qu'a abrité la bibliothèque principale de lecture publique, a été aussi marquée par une recommandation appelant au renforcement des partenariats entre organismes et centres de recherches concernés par les manuscrits et l'IA et la valorisation du produit de la formation de l'école supérieure de l'Intelligence artificielle.

R.C

21h10

TÉLÉ

TF1 Grey's Anatomy

21h10



Discrètement prise en charge par Meredith, Catherine doit subir une biopsie. Elle refuse que Richard soit mis au courant ce qui met Meredith, et Nick par extension, dans l'embarras. Mettant de l'eau dans son vin, Catherine propose à Miranda de reprendre son poste.

france-2 Cette nuit-là



21h10

Sofia Legrand est interrogée par la commandante de police Juliette Vandenberg. Alors qu'elle retrouve Arnaud Fresnel au lac de Rosweig, ils sont soudainement surpris par un mystérieux.

CANAL+ FC Barcelone / Inter Milan

21h00



Football. Ligue des champions. Demi-finale aller.

M Top chef



21h10

Lors de cette 6e semaine de compétition, les candidats encore en lice se lancent dans la mythique épreuve du "Qui peut battre ?" face au chef 2 étoiles Yoann Conte.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

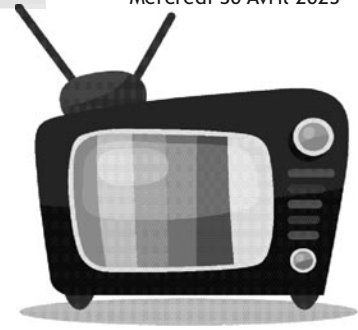
Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

LA NATION 14
Mercredi 30 Avril 2025

VISION



G STAR Rambo



21h09

Vétéran du Vietnam, John Rambo se rend dans une petite ville où il compte retrouver un ancien camarade, mais apprend avec stupeur que cet ami est mort depuis quelque temps déjà.

TF1 Krypto et les Super-Animaux



Alors que Krypton est sur le point d'exploser, Jor-El, pour mettre son fils Kal-El en sécurité, place le nourrisson dans une capsule à destination de la Terre.

Chérie 25 Castle



21h05

Richard est en panne d'inspiration pour démarrer son nouveau roman. Beckett lui conseille de passer dans son bureau de détective pour y trouver des idées.

Près de 20 ans après son premier tube : Amy Macdonald signe son retour avec un nouvel album et une tournée



But le monde connaît encore son tube qui a envahi les charts internationaux en 2008, "This Is The Life". Elle revient avec un nouveau titre "Is This What You've Been Waiting For?". Parfois, le succès s'amenuise mais pas le talent ! Et c'est ce que prouve Amy Macdonald, rendue célèbre grâce à son énorme tube "This Is The Life", qui n'avait pas fait d'étincelles au Royaume-Uni à sa sortie fin 2007 avant de prendre d'assaut les charts européens quelques mois plus tard. Ce titre pop-folk ultra accrocheur avait inondé les ondes radio à l'époque, et il comptabilise d'ailleurs 571 millions d'écoutes sur Spotify à l'heure actuelle. Il faut dire que la chanteuse écossaise, aujourd'hui âgée de 37 ans, n'a jamais cessé sa carrière, même si elle n'est pas parvenue à retrouver le sommet des classements, publiant au total cinq albums, tous classés sur la deuxième marche.

Toujours écoutée par 5,4 millions d'auditeurs mensuels sur Spotify, Amy Macdonald compte bien faire sensation désormais avec les 10 titres de son sixième album studio, "Is This What You've Been Waiting For?", qui sortira le 11 juillet prochain.

Un projet décrit comme une nouvelle collection audacieuse de chansons qui rappellera au monde entier pourquoi ils sont tombés amoureux d'Amy Macdonald en premier lieu. Parmi ces chansons pleines de libération cathartique et d'énergie d'évasion, emmenées par l'esprit invincible de l'artiste, le premier single vient d'être envoyé en éclaircie et il s'agit de "Is This What You've Been Waiting For?", qui donne son nom au disque.

"Light and sound, it's all around / I feel the noise beneath the ground, oh (oh-oh) / Is this what you've been waiting for? / I've seen it on the movie screen / I can't believe, is this a dream? Oh (oh-oh) / Is this what you've been waiting for?" chante Amy Macdonald, dans une énergie rock. Un avant-goût prometteur de l'album, qui abordera des sujets comme les luttes des autres, les amitiés toxiques, le sentiment d'être piégé dans les relations et l'audace de rompre avec les pressions des attentes sociales.

Et pour prolonger cette nouvelle ère, Amy Macdonald annonce une tournée UK & Europe avec des concerts prévus tout au long de l'été dans de nombreuses villes.

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1115

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1115

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Arrestation de 22 personnes dans des affaires d'émigration clandestine

Les services de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent ont procédé à l'arrestation de 22 personnes, lors d'opérations distinctes menées dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, parmi lesquelles six organisateurs activant dans le trafic de migrants, a indiqué, hier, ce corps constitué. Ces opérations ont permis la saisie de trois embarcations, deux moteurs, des jerricans de carburant d'une capacité totale de 108 litres, une somme d'argent estimée à 77.000 dinars, ainsi qu'un montant en devise étrangère de 1.520 euros, a indiqué la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Aïn Temouchent. Les personnes arrêtées sont poursuivies pour le crime de trafic de migrants et le délit de tentative de quitter le territoire national par des points de passage non autorisés, a précisé la même source. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales en vigueur, les mis en cause seront présentés devant les juridictions territorialement compétentes, a-t-on fait savoir de même source.

MASCARA

Perturbation dans l'AEP dans dix communes

Dix communes de la wilaya de Mascara enregistrent des perturbations dans l'approvisionnement en eau potable (AEP), en raison de travaux de maintenance, a indiqué, hier, un communiqué de l'unité de l'Algérienne des Eaux (ADE). Cette perturbation touche, depuis hier lundi, les communes de Mascara, Ghriess, El Keurt, Froha, El Bordj, Khalouia, Aïn Fares, El Fraguig, Matmore et Tizi, en raison de travaux en cours pour réparer d'importantes fuites sur la conduite principale du système de transfert Mostaganem-Arzew-Oran (MAO), située dans les zones de "Mechhour" et "El Guetna", dans la commune de Hacine, qui alimente le couloir de Mascara, selon la même source. L'approvisionnement en eau potable sera rétabli, progressivement, dans les communes concernées dès la fin des travaux, selon le communiqué. L'unité de l'Algérienne des Eaux a mobilisé des camions citernes d'eau potable pour approvisionner les habitants de ces communes, durant la période de perturbation, a ajouté le communiqué.

STATISTIQUES

L'ONS désormais sous la tutelle du Haut commissaire à la numérisation

L'Office national des statistiques (ONS) a été placé sous la tutelle du Haut commissaire à la numérisation, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel (JO) n 24. Il s'agit du décret n 25-129 signé par le président de République,

M. Abdelmadjid Tebboune, le 22 avril courant, conférant au Haut commissaire à la numérisation le pouvoir de tutelle sur l'ONS. A noter que le pouvoir de tutelle sur l'ONS a été conféré au ministre des Finances le 21 mars 2024.

PORT D'ORAN

Saisie de 20 conteneurs contenant des marchandises à caractère immoral

Une opération de grande envergure menée, hier, au port d'Oran a permis la saisie de 20 conteneurs suspects, révélant la présence de marchandises dangereuses à caractère contraire à la morale. Des accessoires pour téléphones portables comportant des illustrations of-

fensantes envers les valeurs religieuses et nationales ont été découverts. Les auteurs de cette tentative ont essayé d'introduire ces marchandises en utilisant de fausses déclarations, des factures gonflées et des noms d'emprunt dans un but de blanchiment d'argent.

MÉDIAS

Décès de l'ancien journaliste à l'APS Djamel Boudaa

L'ancien journaliste à l'Agence Algérie presse service (APS), Djamel Boudaa, est décédé hier à l'âge de 74 ans, ont indiqué ses proches. Djamel Boudaa avait rejoint l'APS en 1984, où il fut l'un des principaux journalistes du service culturel. Il a couvert, au cours de sa carrière professionnelle, de nombreux événements culturels, se spécialisant notamment dans

les activités liées à la peinture et aux arts plastiques. En cette douloureuse circonstance, le directeur général de l'APS, M. Samir Gaid, présente, en son nom personnel et au nom de l'ensemble des journalistes et des employés de l'Agence, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt.

ETATS-UNIS

Le groupe IBM s'engage à investir 150 milliards de dollars

Le groupe informatique américain IBM s'est engagé lundi à investir 150 milliards de dollars aux Etats-Unis dans les cinq prochaines années, dont trente dans la recherche et développement. Le groupe a entrepris la même démarche de plusieurs entreprises américaines qui ont promis, depuis l'investiture de Donald Trump, de financer des projets sur le territoire américain. IBM se trouve bien positionné dans la course à l'intelligence

artificielle (IA). Il est actif dans les logiciels, le conseil et les infrastructures (serveurs sur site ou à distance), même s'il est loin d'afficher les taux de croissance des géants de l'IA (1,4% de croissance du chiffre d'affaires en 2024). Référence mondiale en matière de recherche et développement depuis ses débuts en 1911, IBM est en pointe dans le domaine de l'informatique quantique, où il a passé plusieurs partenariats.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:19	12:45	16:32	19:39	21:07

Météo

Alger	☀️	26	Tizi Ouzou	☀️	24
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	26
Constantine	☀️	27	Oran	☀️	26

CONSTANTINE

Saisie de plus de 3,5 quintaux de viandes impropres à la consommation

Une quantité de 3,52 quintaux de viandes blanches et rouges impropres à la consommation, a été saisie dans deux communes de la wilaya de Constantine, ont indiqué, hier, les services de la Direction du commerce. Les sorties de contrôle qui ont été effectuées la fin de la semaine dernière, ont porté sur la saisie de près de 3 quintaux de viandes blanches avariées qui ont été découverts dans une boucherie, située dans la commune d'Aïn Smara, a indiqué le chef du service par intérim de la qualité et de la répression de la fraude de cette Direction, Fayçal Djeghim. Une autre quantité de 52 kg de viandes avariées dont 37 kg de viandes blanches et 15 kg de viandes rouges (merguez), ont été retirés du marché au chef-lieu de wilaya, durant la même période. De valeurs financières globales dépassant 131.000 DA, les quantités saisies, ont fait l'objet d'un contrôle vétérinaire prouvant la non-confor-

mité et de destruction immédiate, a affirmé le même responsable. Trois dossiers judiciaires pour "commercialisation de produits alimentaires avariés" et "mise en danger de la santé du consommateur" ont été établis à l'encontre des commerçants contrevenants, a ajouté la même source.

ESPACE

La Chine lance un groupe de satellites Internet

La Chine a lancé, hier, avec succès un nouveau groupe de satellites en orbite terrestre basse depuis le site de lancement spatial de Wenchang, dans la province méridionale de Hainan. Le groupe de satellites, le troisième de ce type qui constituera une constellation Internet, a été envoyé à 04H10 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-5B surmontée d'un étage supérieur Yuanzheng-2 (Expédition-2). Les satellites sont entrés avec succès sur l'orbite prédéfinie. Ce lancement marque la 573e mission de vol de la série de fusées porteuses Longue Marche.

ORAN

Inauguration de la 15e édition du salon "Khotwa Tour"

Plus de 65 structures, incluant des universités, des grandes écoles, des centres de formation, ainsi que des organismes de l'emploi et de l'entrepreneuriat, participent à la 15e édition du salon "Khotwa Tour 2025", dans sa troisième étape, qui a été inaugurée, hier, à Oran. Ce salon, organisé sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, fait escale à Oran après les wilayas de Tizi Ouzou et Alger, a indiqué son commissaire Zaki Soufi. Il constitue, durant deux jours, une opportunité pour les jeunes d'interagir avec les universités, les centres de formation, les structures de l'emploi et de découvrir des startups à succès, a-t-il ajouté. Cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable pour la jeunesse algérienne en quête de nouvelles opportunités de formation et d'emploi. Elle aborde trois thèmes principaux : l'entrepreneuriat, l'emploi ainsi que la gestion du parcours professionnel, de la formation et des études supérieures. Selon l'intervenant, cette édition offre un espace aux visiteurs pour rencontrer des experts de la formation, tant au niveau national qu'international, découvrir des programmes de soutien à l'entrepreneuriat, avoir accès à de nom-



breuses opportunités d'emploi, aux différentes spécialités de formation disponibles à l'échelle nationale et internationale, et les accompagner dans la conception d'un plan d'études et l'élaboration d'un projet professionnel. Cet événement, organisé par l'agence de communication "Win Advances", rassemble des universités, des écoles, des instituts, des organismes d'emploi, des startups, des entreprises inno-

vantes et des professionnels engagés dans le développement de la jeunesse et du secteur éducatif et de formation. Le programme du salon comprend des conférences et des ateliers animés par des experts, ainsi que des expositions et des formations gratuites destinées aux jeunes. La tournée nationale du salon "Khotwa Tour" s'achèvera au Palais de la Culture de Tlemcen, le 1er mai prochain, a-t-on indiqué.

FINANCES

L'IFB et Kaspersky signent un partenariat

L'Institut de la formation bancaire (IFB), établissement de formation professionnelle dédiée aux métiers de la banque, et Kaspersky, société internationale de cybersécurité et de protection de la vie privée, ont signé, hier, un accord de partenariat stratégique visant à renforcer l'enseignement et la sensibilisation aux enjeux de la cybersécurité à destination des professionnels du secteur bancaire en Algé-

rie. Ce partenariat entre l'IFB et Kaspersky « vise à renforcer la culture et les compétences en cybersécurité au sein du secteur bancaire algérien, à travers de formations dont pourrait bénéficier le personnel des banques et établissements financiers algériens », a indiqué l'Institut dans un communiqué. L'IFB intègre dans le cadre de cet accord, les contenus éducatifs de Kaspersky dans sa palette de formation, pour doter

les professionnels du secteur des connaissances et compétences essentielles en matière de cybersécurité, selon la même source soulignant que cette initiative s'inscrit dans « une démarche de développement et d'amélioration de la résilience numérique ». Cet accord de partenariat prévoit également l'organisation de conférences et séminaires animés par des experts en cybersécurité de Kaspersky.